

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS.

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2460

Société :

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DAYALI HASSAN

Date de naissance : 1950

Adresse : HABITUELLE

Tél. : 0668 19 22 93

Total des frais engagés : 428,20 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14/04/2020

Nom et prénom du malade : DAYALI HASSAN

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : IM suffisance rénale, Hémodialyse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous un confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



Le : 15/04/2020

ACQUETTE

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
14.04.2020	cs	Générité		

Docteur Anis LARIBI  
1 NEPIIRO 0101  
1892 Bd Ghardaia  
2, Rue Kammoun  
Tél: 06 22 25 61 48

# EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
2017300 PHARMACIE DE CASABLANCA 60, Bd El Mahatta - Casablanca Tél: 02 22 80 09 70	16/4/2020	358.20

# ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire Guirat El Aouaoui Tél: 02 22 98 92 11 / 0522 99 15 30 Fax: 02 22 99 92 37 - Casablanca	14/04/2020	B 70	70.00

# AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX



# Centre du Rein

Centre de Néphrologie et d'Hémodialyse

Docteur Anis LAHLOU

Spécialiste en Néphrologie  
Maladies des Reins et Hémodialyse  
Ancien Interne et Chef de Clinique  
des Hôpitaux de Paris  
Médaille d'or de la Faculté Cochin  
Lauréat de la Faculté  
de Médecine de Paris

Casablanca, le 16.04.2008.

M. DAVALI HASSAN.

- 82,00 - ISOP X S.V 500 mg : 11J (1 Boîte).  
49,80 - FLAGYL S.V 500 mg : 11J (1 Boîte).  
40,40 - METEOSPASMYL S.V : 11J (1 Boîte).  
28,80 - VITANEVREL fort S.V : 11J (1 Boîte).  
61,80 - AERIUS S.V 5 mg : 11J (1 Boîte).  
51,00 - TANZANIL S.V 500 mg : 11J (1 Boîte).  
44,40 - CLEUVISIC S.V Docteur Anis LAHLOU NEPHROLOGUE Angle Bd Ghandi et 2 Rue Kadmiri Casablanca Tél: 0522 25 8708 INP: 091089383  
358,20

صيدلية السلام  
PHARMACIE DE CASABLANCA  
160, Bd El Mahatta - Casablanca  
Tél: 05 22 80 09 70

LOT 8200  
PER 2023  
PPV 2023

Tanganil® 500 mg  
تاجانيل® 500 ملغ  
قرص 30  
30 comprimés -

VTE : MA - PPV : 51DH00



6 118001 183340

METEOSPASMYL® B 20 caps molles  
Alvérolle citrate 60 mg / Siméticone 300 mg  
P.P.V. : 40,40 DH  
Distribué par COOPER PHARMA  
41,rue Mohamed Diour - Casablanca

6 118001 186293

CELLUVISC® 4mg/0.4ml

Colyre en récipient unidose



6 118001 030095

PPV:44DH40

Distribué par les laboratoires AFRIC-PHAR

FLAGYL 500 mg  
CP PEL B20

PPV : 49DH80



6 118000 060062

PPV  
LOT  
PER

41,80



# Centre du Rein

Centre de Néphrologie et d'Hémodialyse

Docteur Anis LAHLOU

Spécialiste en Néphrologie  
Maladies des Reins et Hémodialyse  
Ancien Interne et Chef de Clinique  
des Hôpitaux de Paris  
Médaille d'or de la Faculté Cochin  
Lauréat de la Faculté  
de Médecine de Paris

Casablanca, le 14/04/2020.

n° DAVALI HASSAN

NFS, plaquettes.

Docteur Anis LAHLOU  
NÉPHROLOGUE  
Angle b.d. Ghandi et  
2, Rue Kadmiri - Casablanca  
Tél: 05 22 25 61 48

LABORATOIRE  
ENAMOUR GUESSOUS  
4, Abou Abdellah Nafil - Maârif  
Tél: 0522 98 92 15 / 0522 99 70 30  
Fax: 0522 98 92 37 - Casablanca  
SOCIETE

# مختبر التحاليل الطبية بنعمور - جسوس

## Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham  
Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V  
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida  
Pharmacien Biologiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V  
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

**Facture n° 97838**

CASABLANCA LE 17/04/2020

Analyses effectuées le: 14/04/2020

Pour.....: **Mr. DAVALI HASSAN**

Sur prescription du: Dr LAHLOU ANIS

Code.....: 3GH9202



Organisme.....: **PRELEVEMENT FAIT AU CENTRE**

### **Analyses Effectuées:**

NFS1=B70

Cotation : (B 70 )

Montant Net : 70.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

**SOIXANTE DIX Dhs 00 Cts**

LABORATOIRE  
BENAMOUR GUESSOUS  
44, Abou Abdellah Nafii - Maârif  
Tél: 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30  
Fax: 05 22 98 92 37 - Casablanca  
I.F. 40703610

# مختبر التحاليل الطبية بنعمور - جسوس

## Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham  
Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V  
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida  
Pharmacien Biologiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V  
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Edition du : 14/04/2020



Matricule : 50414CR1928

**PRELEVEMENT FAIT AU  
CENTRE**

Code Patient: 3GH9202 du : 14/04/2020

**Mr. DAVALI HASSAN**

**Médecin:** Dr. LAHLOU ANIS

### EXAMENS DE SANG HEMATOLOGIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

#### NUMERATION GLOBULAIRE

(ABX Pentra XL 80)

		Homme
Globules rouges.....	4.42	M/mm3 (4,0 - 5,5)
Hemoglobine.....	10.5	g/100ml (13 - 17,5)
Hematocrite .....	33.5	% (39 - 54)
V.G.M .....	76.	μ3 (80 - 95)
T.C.M.H.....	24.8	pg (27 - 32)
C.C.M.H.....	31.3	% (32 - 36)
Globules blancs.....	6400	/mm3 (4 000 - 10 000)

#### FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles:	53	% Soit: 3392./mm3 (1800 - 7000)
Polynucléaires Eosinophiles:	4	% Soit: 256. /mm3 (0 - 500)
Polynucléaires Basophiles..:	0	% Soit: 0. /mm3 (0 - 100)
Lymphocytes.....	35	% Soit: 2240./mm3 (1500 - 4000)
Monocytes.....	8	% Soit: 512. /mm3 (100 - 1000)
TOTAL.....	100.	%

PLAQUETTES..... 251000 /mm3 (150000 - 450000)

DT. BENAMOUR ILHAM  
MÉDECIN BIOLOGISTE  
24 Rue Abou Abdellah Nafii  
Maârif Casablanca  
Tél : 0522 98 92 15 - 0522 99 15 30  
0662 15 09 33

Dr. BENAMOUR .